

ANNEXE A

Association internationale des critiques de théâtre
Rapport du secrétaire général
22^e Assemblée générale, Turin, 10 mars 2006

J'ai l'honneur de présenter mon troisième rapport depuis ma première élection au poste de secrétaire général de l'AICT en 1998. Il sera question essentiellement des activités du comité exécutif depuis le dernier congrès, des adhésions et des communications.

Réunions du Comex et planification du congrès

Après la 21^e assemblée générale du 5 novembre 2003 à Bucarest, le comité exécutif s'est réuni deux fois par année, comme l'exigent nos statuts. En 2004, ce fut à Moscou en mars, et à Plovdiv (en Bulgarie) en novembre ; en 2005, le Comex s'est réuni à Umeå (en Suède) en mai 2005 et à Reus (en Catalogne) en octobre dernier. Je tiens tout d'abord à remercier les sections nationales de Bulgarie, de Russie, d'Espagne et de Suède, le Théâtre national de Plovdiv et les festivals de Moscou, de Umeå et de Reus, qui nous ont toujours bien accueillis, avec autant d'amabilité que d'efficacité.

À Moscou, nous étions invités par le Festival du Masque d'or. Là, le délégué russe, Nikolai Pesochinsky, nous a transmis une invitation du ministre de la Culture de son pays pour organiser une rencontre l'année suivante, quelque part en Russie ; le Comex a alors accepté ma proposition de traiter des revues théâtrales et du défi d'Internet. Un projet concret découle de cette rencontre, qui a finalement eu lieu à Moscou, en mars 2005 : il s'agit d'une mise en réseau mondiale des revues théâtrales. Ce projet devrait suivre son cours avec le prochain Comex.

À l'automne 2004, dans la magnifique vieille ville de Plovdiv, il manquait malheureusement une personne pour avoir quorum au Comex car seulement quatre membres sur dix ont pu faire le voyage jusqu'en Bulgarie. Notre réunion a donc été informelle et les décisions ont été entérinées à la réunion du printemps suivant. Entre autres sujets, à Plovdiv, nous avons longuement discuté d'un article substantiel publié dans la revue espagnole *ADE Teatro* par notre collègue Manuel Vieites. (Hélas! nos collègues espagnols étaient au nombre des absents.) J'avais traduit la plus grande partie de l'article en français, et nous avons pu en faire une traduction orale en anglais pour nos collègues anglophones. Dans son article, Manuel traitait de l'ensemble de la vie de l'AICT – congrès, colloques, stages, adhésions, etc. –, ce qui a suscité plusieurs commentaires passionnés au Comex, pas toujours favorables. Finalement, il a été décidé que notre président lui répondrait au nom du Comex : sa lettre a été distribuée et approuvée par le Comex avant d'être expédiée à *ADE Teatro*, enfin, publiée en espagnol dans un numéro subséquent de la revue. Par son contenu controversé, parfois tendancieux, l'article de Manuel a suscité des réflexions intenses et le Comex s'en est d'ailleurs inspiré pour certaines de ses prochaines activités. Un exemple : Manuel trouvait que des colloques où des douzaines de participants font chacun un exposé devraient parfois céder la place à un autre type de rencontres, afin de ménager du temps pour la discussion. C'est précisément le cas ici à Turin, où nous n'avons eu que quatre exposés.

Au printemps de 2005, à l'invitation de la section suédoise, le Comex s'est réuni tout près du cercle polaire, à Umeå, dans le cadre de la Biennale du théâtre de Suède, où nous avons aussi pris part à un petit colloque avec l'Union des metteurs en scène suédois.

Le procès-verbal de la réunion d'Umeå se trouve au complet sur le site Web de l'AICT, tout comme celui de la réunion suivante. Celle-ci a eu lieu l'automne dernier en Espagne, à Reus, près de Barcelone. Là, nous étions les invités d'un merveilleux festival de mime, Cos'05. Le mot « cos » veut dire « corps » en catalan. Comme à Umeå, nous avions quorum pour la réunion, même si quelques membres du Comex s'étaient fait représenter par des substituts : la Corée, l'Espagne et la France. Et les États-Unis avaient une nouvelle déléguée, Kerri Allen.

Il était entendu, jusqu'à la réunion de Reus, que notre prochaine réunion du comité exécutif se tiendrait à Tokyo en mars 2006, avec un colloque, à l'invitation de la section japonaise et de son président, M. Akihiko Senda. Quant à notre 22^e congrès, il aurait dû avoir lieu en Bulgarie l'automne dernier (et la réunion de Reus a été organisée rapidement pour remplacer la réunion du Comex qui aurait eu lieu avec le congrès), mais la section bulgare a dû retirer son invitation faite au congrès de Bucarest, à cause de difficultés financières. En conséquence, comme l'AICT a cinquante ans en 2006, le congrès extraordinaire prévu à Séoul pour l'automne 2006 devait constituer en même temps un congrès régulier, avec une assemblée générale.

Mais quelques jours avant Reus, une invitation ferme nous est parvenue de Premio Europa, pour tenir notre 22^e congrès à Turin. C'était une offre qu'il était impensable de refuser ! Il a donc fallu changer le caractère de notre rencontre de Tokyo, grâce à la grande collaboration et à la compréhension de nos collègues japonais et de notre vice-président Yun-Cheol Kim, qui a servi de précieux intermédiaire. La semaine prochaine, la rencontre de Tokyo réunira donc neuf membres de l'AICT, la plupart membres de l'actuel comité exécutif ou du Bureau. C'est la première fois qu'un colloque de l'AICT aura lieu au Japon, pays qui est pourtant membre de l'AICT depuis 1960. Ce colloque public portera sur « La relation idéale entre théâtre et critique ».

On voit, par ce thème – et par d'autres, comme celui du colloque de Turin et aussi par le thème du colloque prévu à Séoul –, que la relation entre la critique et son objet demeure au cœur de nos préoccupations. J'en conclus que s'adonner à la critique de théâtre n'est jamais un fait acquis. Que même si une bonne culture générale est essentielle, comme de l'expérience, des références, de la mémoire et du style, il faut en plus avoir des nerfs solides et accepter de se remettre en question. En fait, si l'on a dit que le théâtre en crise était peut-être le plus théâtral, je suis d'avis pour ma part que la crise existentielle de la critique a des chances de faire de nous de meilleurs critiques.

Décès

Peu après le dernier congrès, nous avons appris avec tristesse le décès d'André Camp, qui fut secrétaire général de l'AICT. C'est lui qui, au cours des cinquante ans d'existence de notre association, a occupé cette fonction pendant la plus longue période soit huit ans, de 1977 à 1985. Puis, la section turque nous a fait part du décès tragique du jeune critique Sehnaz Pak. Et plus récemment, il y a tout juste un an, nous avons appris le décès d'un membre de longue date, Georges Schlocker. Fidèle à tous nos congrès, Schlocker, citoyen suisse vivant à Paris, a toujours été membre de l'AICT à titre individuel. À ce titre, il a été réélu à chaque congrès commissaire aux comptes ; c'est lui qui vérifiait nos finances et nous assurait que personne ne faisait de dépenses frivoles.

Comme c'est l'assemblée générale qui élit ces deux personnes, et que rien n'avait été prévu en cas de décès de l'un deux, le Bureau a proposé au Comex de demander à Irène Gogobéridzé de devenir commissaire aux comptes pour succéder à Georges Schlocker.

Madame Gogobéridzé est aussi membre individuelle, mais elle compte présenter une demande de reconnaissance de section nationale pour son pays, la Géorgie. En attendant, elle a accepté de rendre ce service à l'AICT, ce dont nous la remercions.

Nouveaux membres

Depuis le congrès de Bucarest, une seule nouvelle section nationale a adhéré à l'AICT, la section de Taïwan, dirigée par Mme Robin Tu Chuan. Par ailleurs, des membres individuels ont aussi adhéré, dans des pays où n'existe pas encore de section nationale : Boubakeur Sekini en Algérie, Deepa Punjani en Inde, Ahbi Subedi au Népal, Louise Ghirlando, de Malte. Bienvenue à tous !

Dans de nombreux autres pays, des critiques et des gens de théâtre s'informent des activités de l'AICT. Dans plusieurs cas, on envisage sérieusement d'adhérer à l'Association.

Communications

La grande nouveauté depuis deux ans a été le nouveau design de notre site Web. Pour ceux qui ne l'ont pas encore consulté, il est bleu au lieu de rouge, mais plus important, il est beaucoup plus complet et plus facile à gérer et à consulter. Il est naturellement dans nos deux langues officielles, soit le français et l'anglais. J'y ai placé tous les procès-verbaux et les annexes des dernières réunions du Comex et du dernier congrès. De plus, une extension du site Web est maintenant possible, pour accueillir un réseau de revues théâtrales, suivant le vœu du colloque de Moscou de 2005.

Pour ce qui est d'Internet, nous avons trouvé un moyen de réduire de 75% la somme qui était consacrée chaque année à l'hébergement du site de l'AICT.

Au chapitre des communications, je dois rappeler que, dans la liste des membres de l'Association, je conserve un nom tant qu'une personne autorisée de ce pays ne me demande pas de l'enlever ou de le remplacer. Je ne prends aucune initiative personnelle, sauf pour supprimer le nom d'un membre décédé. Alors, si vous trouvez un nom qui ne devrait pas être là, ou encore s'il manque un nom, il faut m'en faire part. Assurez-vous aussi que l'adresse et le numéro de téléphone sont exacts.

Il y a déjà deux ans, nous avons pris la décision de ne plus communiquer avec les membres par la poste. Tout se fait maintenant par courrier électronique, ce qui permet de substantielles économies. Malheureusement, il reste quelques membres de l'AICT pour lesquels je n'ai aucune adresse électronique. Avec eux, le contact s'est définitivement perdu ! J'ai placé ces noms sur le site Web, au cas où quelqu'un voudrait les prévenir que nous sommes actuellement en congrès à Turin, et que nous sommes en 2006.

Autre problème d'adresse : l'AICT ne loge plus officiellement rue de Braque, à Paris, car le Centre français du théâtre, qui l'accueillait, a déménagé et ne peut plus nous offrir cette forme d'hospitalité. Notre adresse, pour la Préfecture de police de Paris, se trouve maintenant chez la trésorière, Irène Sadowska-Guillon.

Pour ce qui est des activités de l'Association, je laisserai Margareta Sörenson vous parler des stages, mais pour ma part, je précise que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Montréal les jeunes stagiaires à l'occasion du congrès de l'ASSITEJ. Dans la section du forum de ce congrès, consacrée à la critique et au théâtre jeunes publics, présidée par M. Wolfgang Schneider, président de l'ASSITEJ, j'ai livré une conférence au nom de l'AICT. M. Schneider et moi

avons convenu de poursuivre la collaboration entre nos deux organisations. J'ai aussi rencontré madame Jessica Machin d'Australie, responsable du prochain congrès de l'ASSITEJ en 2008, à Adélaïde. Elle aimerait aussi conclure une entente avec l'AICT.

Je veux tout de même signaler que des colloques ont été organisés depuis deux ans sous l'égide de l'AICT : un à Sopot, en Pologne (« Théâtre et télévision ») et un à Budapest, en Hongrie (dans le cadre du Festival de théâtre contemporain). Dans ce dernier cas, il s'agissait d'un colloque dans la série des « Ponts culturels » de l'AICT. D'autres sont déjà prévus et les invitations sont sur le site Web : un en Moldavie (la Biennale Ionesco) du 20 au 28 mai prochains et un en Serbie (Sterijino Pozorje, à Novi Sad : « Théâtres nationaux et théâtre nationaliste ») du 26 au 28 mai 2006.

Quant aux *Actes* des deux derniers congrès, celui de Montréal et celui de Bucarest, ils sont maintenant publiés en français et en anglais par nos sections du Québec et de Roumanie (dans ce dernier cas, aussi en roumain), et ils sont disponibles à ce congrès. Félicitations aux deux sections pour l'excellent travail d'édition.

Sur un plan individuel, notre président honoraire Georges Banu a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Yassy, en Roumanie, et il a publié le troisième tome de sa « trilogie personnelle » autour du théâtre et de la peinture : *Nocturnes ou peindre la nuit, jouer dans le noir*. Et notre président actuel, Ian Herbert a été nommé président de la Society for Theatre Research, en Angleterre. Je demande à mes collègues de m'adresser des nouvelles de leurs publications et de leurs nominations, pour que je les place sur le site Web.

Enfin, personnellement, j'ai publié le livre sur lequel je travaillais depuis trois ans : *L'accompagnateur. Parcours d'une critique de théâtre*. Il y est largement question de l'AICT, et on y trouve même quelques photos de collègues.

J'ai été élu secrétaire général de l'AICT pour la première fois à Gdansk, en 1998, puis, vous m'avez réélu à Montréal en 2001 et à Bucarest en 2003. Je trouve cette tâche passionnante, même si elle est bénévole et très accaparante. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pour la troisième fois ; j'espère en demeurer digne si vous m'accordez encore votre appui et j'espère avoir encore les moyens de vous servir.

ANNEXE B

Rapport de la trésorière générale

Exercice 2004 et 2005 – Entre les congrès de Bucarest (novembre 2003) et de Turin (mars 2006)

Le bilan financier après le Congrès de Bucarest, au 31 décembre 2003, correspondait à **13 321,09 €**,

en 2004 il a été de **15 344,41 €**

et en 2005 de **20 105,49 €**.

Les fonds de l'AICT proviennent uniquement des cotisations versées par les sections nationales et les membres individuels.

En moyenne elles rapportent 4 000 € par an mais il y a toujours une différence de règlements entre l'année d'avant et d'après le Congrès.

Aucune autre aide extérieure ne nous est accordée.

En 2005 le compte destiné spécifiquement aux frais de la page web a été fermé et le solde de **1 282,71 €** reporté sur le compte courant.

Analyse des dépenses

En 2004 le total des dépenses était de **1 942,90 €**
 en 2005 de **1 830,05 €**
 mais en 2006 il y a plus de dépenses qui concernent entre autres l'amélioration du fonctionnement du secrétariat général et l'organisation des deux Congrès à Turin et à Séoul. Le coût annuel de l'hébergement de la page web, **351,68 €** en 2004 et **143,03 €** en 2005, a diminué grâce au nouveau contrat d'hébergement. Mais il faut prévoir les frais de rémunération de la personne chargée de la gestion et de la mise à jour à partir de 2006

En conclusion

L'état de la trésorerie est positif mais les retards de règlements des cotisations déséquilibre sa gestion.

Je rappelle donc que toutes les sections nationales et les membres individuels sont priés de régler leurs cotisations au début de chaque année.

Les frais bancaires de change, de transmission ou de commission doivent être pris en charge par les sections qui envoient l'argent. Ces frais ont été de **34,09 €** en 2004 et de **87,80 €** en 2005.

Je rappelle également que les cartes de l'AICT, valables 2 ans, sont délivrées uniquement aux sections et aux membres individuels qui ont payé leurs cotisations.

Irène Sadowska Guillon

ANNEXE C

Rapport du Commissaire aux comptes

L'évaluation du compte final de l'AICT était faite sur base du Rapport financier qui nous a été soumis par le Trésorier Madame Sadowska-Guillon. Les conclusions que nous en avons tirées sur le plan financier sont les suivantes :

- L'examen des données présentées dans le Compte détaillé nous a prouvée que les montants de débit et crédit sont correctement calculés. Ils correspondent aux montants du Compte final et ne nécessitent aucune correction.
- Le montant de crédit s'est élevé à 21 777.26 € dont :
 - 15 344.41 € était en caisse au 1 janvier 2005 ;
 - 5150.15 € est cotisation reçue en 2005 ;
 - 1 282.71 € représente le crédit resté du virement Web.
- Le montant de débit pour 2005 s'élève à 1 830.05 €.
- Ainsi le total général de crédit en caisse de l'AICT pour 16 janvier 2006 est présenté par la somme de 19 947.22 € (21 777.26 € – 1 830.05 €).

Sur base de ces données nous proposons à l'Assemblée Général d'accepter le Rapport financier du Trésorier de l'AICT.

Commissaire au Comptes de l'AICT
Irène Gogoberidzé

ANNEXE D

Report on seminars for young critics to the congress Turin, March 2006-03-06

Margareta Sörenson, Director of Training Seminars

Five training seminars for young critics has been organised during 2004 and 2005: Szeged (Hungary), Göteborg (Sweden), Porto (Portugal), Montréal (Canada), and Limoges (France). In sum 55 young critics have participated in a one week long seminar within the framwork of a theatre festival. A detailed report for each seminar has been presented earlier and can be read at the web site, here is a summing up conclusion on the situation of the seminars today. (2006 approx. 44 young critics are invited to three seminars.)

The seminars

The economic situation of theatrical life in most parts of the world has been restricted and seminar hosts are not easily found. A big thanks to other excom members (and others) "hunting" the possible places for seminars

The number of participants has likewise been reduced to rather 10-12 than former 18-20. On the other hand: everyone applied had had a place (with some exception out of our capacity).

Smaller groups can not ask for the same economic ressources in directing and monitoring the groups. All seminars were directed and monitored (together with a co-monitor) by the director of the seminars, with the exception for Limoges, where Louise Viegeant took my place. This requires a "local" person well orientated, taking care of practical matters, which was so far the case.

Capacities/Qualities

The average capacity of the participants is impressing; most young critics have experienced cirticism in daily life and the hard and classical way being the youngest in an editorial staff. Almost all of them has a university degree, BA or MA, in theatre and other subjects, sometimes also in journalism. They work for daily papers, free papers, magazines, radio/TV stations and other medias as blogggs. The "normal" 4-5 hours seminar work per day is easily turned into several hours more. The participants are qualified, energetic, flexible, nice, social and helpful. The discussions within the group is qualified and often felt as a totally new experience to the young ones. Both the closer insight in theatrical climates in foreign countries and the exchange of views on criticism as a branch of journalism are very fruitful.

The majority of the participants writes about the festival, its performances and the seminars in their home papers. The hosts really do get something back in international press!

13 of the 55 critics are men, (two of them doubled a seminar during the period) in percentage approx: 25% men, 75% women.

Occasionally a young critic with rather a students experience is slipping into the group; the national sections should be reminded of the importance of the standards requested in the seminars, both concerning professional level and language capacity.

Out of five seminars three had a specific theme: dance and theater, children's theatre, alternative theatre. Not necessarily all seminars has to have a thematic profile, but it is helpful in the one week work to focus on a theme and not to be general only.

Language

The balance between English and French speaking participants is turning weaker for the French group. (Within a very small group of for exemple eight persons and only one with French as the native language, it is not easy to keep up the rules/traditions of 50-50 in discussions.) We must adapt to the facts; the seminar is organised to suit and serve the young critics and not the opposite, but we must also be aware of this developpement. My wish to create a seminar bilingual in another combination (English - Spanish, English-Arabic) has not yet been realised.

Directing

It is a pleasure to work with the seminars, but it takes a lot of time. Planning, corresponding with the hosting festival, applications and the possibility to leave all "normal" work for a week and do intense work for free. Maybe we should consider co-directors? A directing team? The year 2006 can be a period of thinking in these lines.

Margareta Sörenson

ANNEXE E

Cultural Bridges. The overhaul is that the initiative took-off with a very high start, if I may use this expression, but more and more it finds itself in an impasse due to financial reasons. There have been a number of countries, festivals and colleagues who have proposed to carry out a CB in the last two and a half years, yet all of them have had to back off due to money restrains. Those among them in which I think there're still prospects for positive developments are: Hungary—the initiative of Gabor Mihalyi; Cyprus, where they have one of the best run ITI centers and where the colleagues were almost sure they'd co-organize an event with the IATC and yet had to cancel it, but I believe there's a future for a CB there especially in light of the formation of a new section there; I don't rule out entirely Cape Town because Mike van Graan is very active but again he's been fighting with fund-raising problems. Lorena Meeser of Mexico will be at the Congress I suppose, so she may tell us what she thinks of the possibilities there—she was very hopeful that they could organize a CB. It would be great if Festivals were to follow suit after the Novi Sad Festival, which carried out one of their very interesting programs (Circles) as a CB under the auspices of the IATC in the course of last two years, because this is the most viable way finance-wise for keeping the CB idea afloat in the obviously very stagnant world of today. An obvious option too is the electronic versions—one such a version was carried out in conjunction with the European Cultural Review in 2004. The latest effort of mine on that front has been the correspondence with Creative New Zealand. The talks there are on a very preliminary stage and we are to see what will happen.

Kalina Stefanova, Ph.D

ANNEXE F

Proposition d'amendements aux statuts de l'AICT

Version anglaise seulement :

- I.1: Enlever le mot individual dans les parenthèses : « and their members » ; puis, enlever le mot associate et mettre un I majuscule à Individual ;
- II.3: Remplacer le mot Associate par Individual ;
- II.4: Enlever le mot associate la première fois et mettre un I majuscule à Individual ; remplacer Associate par Individual les 2e et 3e fois ;
- III.1: Remplacer le mot Associate par Individual ;
- IV.1 b: Remplacer le mot Associate et mettre un I majuscule à Individual.

La raison est d'éviter la confusion entre « Individual members » de l'AICT et la proposition de nouveau membre associé. La version française des statuts actuels ne fait aucune référence aux membres associés.

* * * * *

Versions française et anglaise des statuts :

L'article II.3 devient l'article II.3a.

Nouvel article :

II. 3b. « L'Association peut, à sa discrétion, admettre des membres d'autres organisations internationales de théâtre au titre de membres associés. Ils seraient reçus comme membres selon les mêmes critères que les membres individuels et auront les mêmes droits qu'eux, mais ne recevront pas de carte de presse de l'AICT. »

* * * * *

Le but de cette proposition est de permettre aux membres d'organisations telles l'IIT (Institut international du théâtre) ou la FIRT (Fédération internationale pour la recherche théâtrale), s'intéressant à la critique mais ne pouvant pas adhérer à une section nationale de l'AICT, soit à cause de restrictions dans les règles de cette section ou simplement parce qu'il n'y a pas chez eux de telle section, d'être admis comme membres associés de l'AICT en tant que membres de l'IIT ou de la FIRT, et donc de pouvoir prendre part à des activités de l'AICT.

L'intérêt pour nos organisations sœurs serait de pouvoir offrir un nouveau service à leurs membres, et pour l'AICT de s'implanter dans certains pays où elle est actuellement sous-représentée. En outre, cela permettrait d'attirer des universitaires qui, autrement, seraient empêchés d'adhérer, dans les pays où existe une de nos sections.

Ces membres associés de l'AICT seraient invités à nos activités selon des critères qui sont plus ou moins ceux de la FIRT, c'est-à-dire qu'ils auraient le droit de participer aux congrès de l'AICT et aux colloques (en tenant compte des places disponibles) en payant leurs frais de voyage et d'hôtel, mais sans payer de frais d'entrée au congrès. Pour ce qui est des étudiants, cela signifierait qu'ils paieraient le forfait de 50€ exigé des non-membres de l'AICT pour participer à un stage pour jeunes critiques, mais qu'ils auraient préséance sur des candidats venant de pays sans section de l'AICT. (Les participants à ces stages sont habituellement pris en charge pour l'hôtel et les repas.) Les membres associés ne recevraient pas de carte de l'AICT, qui est une carte de presse.

Les membres de l'IIT ou de la FIRT voulant ajouter cette option à leur adhésion devront payer une somme supplémentaire à leur association (qui pourra confirmer qu'ils sont

admissibles et en règle), dont une certaine proportion sera ensuite versée à l'AICT. À titre indicatif, l'adhésion annuelle à l'AICT comme membre individuel coûte 40€ ; je suggérerais 30€ pour les membres associés, dont l'IIT ou la FIRT pourraient retenir la moitié pour leur part de frais d'administration. La part due à l'AICT pourrait lui être versée une fois par an, afin d'éviter d'assumer des frais bancaires inutiles.

IH

9.11.05